



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ET POINT D'ÉTAPE FINANCIER DE L'UNION-ALFM

(1er janvier 2020 - 17 octobre 2020)

I- L'Union-ALFM: valeurs, missions, environnement

1- VALEURS ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'ALFM, rebaptisée aujourd'hui Union-ALFM, a été créée le 10 avril 2010 à l'occasion des premières Rencontres mondiales de l'AEFE.

Sa mission est de fédérer les anciens élèves des établissements français du monde en

- encourageant la création d'associations d'anciens élèves au niveau local
- en soutenant l'action desdites associations locales partout où elles existent
- en valorisant l'action des associations locales d'anciens élèves et les établissements du réseau
- en renforçant en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves
- en apportant un soutien aux élèves issus du réseau dans leurs projets d'études supérieures
- en facilitant le développement des relations professionnelles entre ses membres
- en assurant la promotion du modèle éducatif français et des valeurs qui y sont associées.

Conformément à nos statuts, notre mission est également de représenter et de faire connaître les anciens élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger, constitués ou non en associations locales, auprès des instances officielles françaises ou internationales ou auprès de partenaires privés ou associatifs.

2- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose de 12 membres élus

- Dominique Tchimbakala, présidente, Lycée Saint-Exupéry, Brazzaville, Congo
- Francine Mallet-Lamy, vice-présidente, Lycée Van Gogh, La Haye (Pays-Bas)
- Amel Zilmi, trésorière, Lycée Saint-Exupéry de Brazzaville et Colegio Francia, Caracas (Vénézuéla)
- Olivier Lahady, vice-trésorier, Lycée français de Tamatave (Madagascar)
- Anna Korniyukhina, secrétaire générale, Lycée français de Prague (République Tchèque)

- Marie-Gabrielle Kouamédjo, secrétaire générale adjointe, Lycée Fustel-de-Coulanges, Yaoundé (Cameroun)
- Michel Baum, délégué du Comité stratégique, Lycées français de Vienne (Autriche), de Téhéran (Iran), Lycée franco-allemand de Sarrebruck (Allemagne)
- Sophia McLoughlin, administratrice, Lycée Victor Hugo, Marrakech (Maroc)
- Ahmed Mernissi, administrateur, Lycée Lyautey, Casablanca (Maroc)
- Kerem Onen, administrateur, Lycée Charles-de-Gaulle, Ankara (Turquie)
- Guy Sukho, administrateur, Lycée français Liberté, Bamako (Mali)
- Thibaud Sarrazin, conseiller de la présidente, Lycée franco-allemand de Sarrebruck (Allemagne)

Et 2 membres de droit :

- AEFÉ (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger)
- MLF (Mission Laïque Française)

3- COMPOSITION DU BUREAU

- Dominique Tchimbakala, présidente, Lycée Saint-Exupéry, Brazzaville, Congo
- Francine Mallet-Lamy, vice-présidente, Lycée Van Gogh, La Haye (Pays-Bas)
- Amel Zilmi, trésorière, Lycée Saint-Exupéry de Brazzaville et Colegio Francia, Caracas (Vénézuela)
- Olivier Lahady, vice-trésorier, Lycée français de Tamatave (Madagascar)
- Anna Korniyukhina, secrétaire générale, Lycée français de Prague (République Tchèque)
- Marie Gabrielle Kouamedjo, secrétaire générale adjointe, Lycée Fustel-de-Coulanges, Yaoundé (Cameroun)

Sont également autorisés à participer aux travaux du bureau et au conseil d'administration

- Patrick Ténèze, consultant et conseiller de la présidente
- Marine Durand, Coordinatrice de L'Union-ALFM

4- LES PARTENARIATS

L'Union-ALFM est passée d'un partenaire unique à plusieurs partenaires dans différents secteurs d'activité.

- **L'AEFE, partenaire historique de l'Union-ALFM**

En tant qu'ambassadeurs de l'enseignement français à l'étranger, les anciens élèves rassemblés au sein de l'Union-ALFM, sont un levier d'attractivité pour atteindre l'ambition affichée par le Président de la République de doubler les effectifs d'élèves dans les dix prochaines années au sein du réseau, de l'enseignement français à l'étranger. A ce titre, les liens avec les opérateurs de l'enseignement français à l'étranger sont anciens et particulièrement développés.

Depuis 2010, l'AEFE accompagne de manière continue, le travail effectué par les bénévoles de l'association mondiale Union-ALFM. Chaque année, depuis sa création, l'AEFE soutient financièrement l'association en lui attribuant une subvention.

- **La Mission laïque française (MLF)**

Autre opérateur de l'enseignement français à l'étranger, la Mlf est membre de droit de l'Union-ALFM et à ce titre, participe aux conseils d'administration et événements de l'association. En juin 2020, la Présidente, Dominique Tchimbakala, sur proposition de la Mlf et encouragée par le CA, dépose sa candidature auprès de François Perret, Président de la Mlf, pour intégrer le Conseil d'Administration de la Mlf. Un projet de convention devant lier formellement nos deux entités a été amorcé par le précédent conseil d'administration. Il est à l'étude.

- **TV5Monde, partenaire francophone**

Les anciens élèves des lycées français du monde ne sont pas tous des ressortissants Français mais des francophones de tous âges et de tous les continents. Nous avons donc souhaité développer des partenariats dans cet écosystème. Le 28 juin 2019, une convention de partenariat conclue pour une durée de 3 ans a été signée avec TV5Monde, première chaîne internationale généraliste francophone. **TV5MONDE s'engage à verser à l'Union-ALFM une contribution annuelle, forfaitaire et plafonnée pour pouvoir organiser les événements auxquels TV5MONDE est associée. Le montant de cette contribution est de 15.000 euros pour cette première année 2019, 17.500 la deuxième année et 20.000 euros la troisième année.** Ce partenariat est destiné en particulier à aider l'association à organiser chaque année son Forum professionnel.

- **La Chambre de commerce et d'Industrie de Paris (CCI Paris Île de France)**

La CCI Paris Ile-de-France représente plus de 760 000 entreprises et est engagée aux côtés des acteurs qui font l'économie régionale, qu'ils soient chefs d'entreprise, décideurs publics, élèves apprentis, étudiants ou salariés en formation continue. Dans ses 19 écoles, la CCI Paris Ile-de-France accompagne chaque année 34 000 jeunes dans la construction de leur parcours professionnel.

Une convention de partenariat signée le 11 mars 2020 prévoit une mise à disposition de locaux à titre gracieux à l'Union-ALFM et des communications partagées, notamment pour le Forum professionnel.

- **Le Forum Francophone des Affaires (FFA)**

Le Forum Francophone des Affaires est le premier réseau international d'entreprises au service des dirigeants travaillant avec la langue française. Il s'inscrit dans la francophonie économique et facilite le développement des relations et des échanges entre acteurs économiques publics et privés.

Une note de cadrage signée entre nos deux entités le 24 août 2020, prévoit un partenariat afin d'organiser le Forum professionnel 2020, reporté à mars 2021 (dans une version digitale et ouverte aux 5 continents) pour cause de COVID-19. L'idée est de faire venir une trentaine d'entreprises adhérentes au FFA. Ce ticket d'entrée sera payant. Il nous semble opportun d'adosser à cet événement les résultats de la consultation lancée par le FFA, sur *l'usage du français dans les entreprises*.

Un cocktail, ouvert aux différents partenaires et leurs invités (150 pers. max), est prévu. Il sera organisé par le FFA et l'UFE (l'Union des Français de l'Etranger) si la situation sanitaire le permet.

5- UN REGAIN D'INTÉRÊT POUR L'UNION-ALFM

- **LA COURBE DES ADHÉSIONS REMONTE**

Le montant des cotisations est fixé par le conseil d'administration pour l'année civile. Il s'établit à 10 euros TTC pour les personnes physiques et 50 euros TTC pour les personnes morales. Voici l'historique du nombre d'adhérents.

En 2018: 77 adhérents à jour de cotisation

En 2019: 105 adhérents déclarés dans le PV **mais** 24 adhérents à jour de leur cotisation en 2019 (jour de l'Assemblée générale). *NB : Il semblerait que nous ayons compté dans les adhérents à jour de cotisation les participants au Forum professionnel de novembre 2019 (cf. tableau Excel de l'historique des paiements) + ceux qui ont réglé le jour de l'AG (11.01.2020).*

En 2020 : 66 adhérents à jour de leur cotisation au 15 octobre 2020

L'association compte 66 adhérents en 2020 majoritairement issus d'un lycée français au Maroc (13 adhérents) ; puis du Cameroun (10 adhérents) ; puis d'un lycée français à Madagascar (6 adhérents); au Congo (3 adhérents), en Autriche (3 adhérents...), en Tunisie, Japon, Algérie, Honduras, Paraguay...

L'association ne compte qu'une seule adhésion/affiliation d'association locale : L'école française Saint-Exupéry à Kigali (Rwanda). Il semblerait qu'il existe une confusion entre l'adhésion individuelle (10€) et l'adhésion groupée pour le compte d'un établissement (50€). *Peu de personnes morales adhérentes pour l'instant mais le cadre a été structuré en prévision des futures entrées des associations locales au sein de l'Union-ALFM.*

Sympathisants : on estime à 1 538 personnes le nombre de sympathisants de l'Union-ALFM. Ils représentent les contacts glanés et enregistrés dans nos fichiers. Ce sont également des personnes inscrites à notre newsletter mensuelle.

- **HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Facebook : **4 397 abonnés** (+ 597 par rapport à 2019) <https://www.facebook.com/alfmonde>

Twitter : **699 abonnés** (+ 127 par rapport à 2019) https://twitter.com/ALFM_monde

Instagram : **453 abonnés** (+ 88 par rapport à 2019) https://www.instagram.com/alfm_monde/

LinkedIn : **464 abonnés** (+ 412 par rapport à 2019)
<https://www.linkedin.com/company/31386050/admin/>

- **DES BÉNÉVOLES PLUS NOMBREUX**

En 2020, plusieurs campagnes d'appel à bénévolat ont été lancées et doublées de réunions d'information en présentiel et en distanciel. Elles ont permis d'identifier et de recruter une quinzaine de bénévoles. Il s'agit avant tout d'étudiants aujourd'hui rédacteurs pour la lettre mensuelle ou portant assistance sur des points juridiques, conseil informatique ou traduction de textes..

15 bénévoles donnent aujourd'hui de leur temps à l'association:

- **1 comité de rédacteurs composé de :** Effy Tselikas, Yousra Laqb, Youssef El Alaoui, Emmanuelle Failler, Meriem Draman, Olivier Lahady, Yasmine El Kouhen, Rania El Bacha, Roza Chikhi, Dounia Zellou...
- **Aide juridique :** Sophie Villaume
- **Aide à la traduction de documents :** Yacine Benachenhou
- **Aide et conseils outils informatiques et numériques :** Victor Giron Meza, Emilie Chen

Merci à eux... !

- **INSCRIPTIONS EN HAUSSE SUR LA PLATEFORME**

Le nombre d'inscrits sur la plateforme est de **8 313** au 15 octobre dont 8 032 sont des profils actifs (ayant eu une activité au cours de l'année) soit 96,6% des inscrits (et **soit + 433** inscrits sur la plateforme en 2020)

51% des inscrits sont des femmes et 80% ont entre 19 et 34 ans.

Plus de la moitié des Alumni résident en France (52%), suivi de l'Espagne, du Canada, de la Grande Bretagne et du Maroc.

Malgré ces chiffres en hausse, le nombre d'adhérents à l'Union-ALFM est sans commune mesure avec le nombre d'inscrits sur la plateforme www.alfm.fr (8 313) ni avec l'estimation du nombre d'anciens élèves dans le monde (+ de 600.000). Lors de la précédente assemblée générale, nous l'expliquions par le déficit de notoriété dont souffre toujours l'association et qu'il nous faudra résoudre. Plusieurs actions ont été menées en ce sens, d'autres sont à venir. Nous les détaillerons plus bas.

II- ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020

1- RAPPEL DE LA VISION

La volonté de ce Conseil d'Administration est de transformer l'Union-ALFM en une communauté d'entraide et un réseau professionnel, une véritable association d'Alumni organisée et structurée autour des associations locales existantes et/ou en cours de création. Une association suffisamment professionnelle, autonome et structurée pour que ses membres soient capables de se porter assistance dans quelque domaine que ce soit. Une association qui soit reconnue et qui soit le représentant officiel des anciens élèves des lycées français du monde.

Pour atteindre cet objectif, il fallait :

- sortir du bénévolat intégral pour gagner en efficacité et en professionnalisme
- atteindre plus de maturité pour chercher de nouveaux partenariats et d'autres ressources que celles de notre financeurs historique l'AEFE
- développer une offre de services afin que les membres de notre communauté trouvent un intérêt à adhérer à l'Union-ALFM
- s'associer aux associations locales d'anciens élèves existantes et susciter la création de nouvelles, en particulier dans les espaces non francophones ou "territoires perdus de la francophonie" (Europe centrale, Amérique Latine, Asie du sud-est, par exemple).
- Comblent le déficit de notoriété de l'association, développer sa visibilité et son attractivité

2 - OBJECTIFS FIXÉS EN 2019

Lors de la précédente Assemblée Générale, nous nous étions fixés les objectifs suivants:

- Finaliser le transfert de propriété de la plateforme et enrichir ses contenus

- Améliorer la prise en main de la plateforme par les adhérents, renforcer sa visibilité auprès des anciens élèves et des futurs partenaires privés et publics
- augmenter le nombre des adhérents
- Trouver de nouveaux bénévoles pour développer les activités de l'association
- Gagner de nouveaux partenaires
- Préparer une 2^e édition du Forum professionnel et fêter les 10 ans de l'association
- Contribuer à structurer le réseaux des associations locales avec la nomination « d'ambassadeurs » dans chaque pays.
- Trouver un bureau pérenne pour l'association

3- LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE LA PLATEFORME www.alfm.fr

Le chantier prioritaire de l'année écoulée a été le transfert de propriété de la plateforme des anciens élèves www.alfm.fr. Pourquoi ? La plateforme, avec son annuaire et ses différents services, est LE premier service que nous pouvons offrir à nos adhérents. Tant que nous n'avions pas la propriété de la plateforme, nous n'avions rien à offrir à nos adhérents et pouvions difficilement en faire venir de nouveaux.

Cette plateforme, lancée en novembre 2017 était jusqu'ici, propriété de l'AEFE et animée par ses équipes. Nous nous sommes attachés à négocier avec l'AEFE pour récupérer gracieusement la propriété du nom de domaine qui leur avait été cédé précédemment, et obtenir la propriété juridique et administrative de la plateforme. A l'arrivée du nouveau directeur de l'AEFE en 2019, Monsieur Olivier Brochet, nous avons entamé des négociations pour rénover le partenariat avec l'AEFE et organiser le transfert de propriété de la plateforme.

Notre "politique" s'articulait en 3 étapes:

- 1- négocier le transfert de la plateforme et le budget idoine
- 2- enrichir le contenu de la plateforme pour structurer une offre attractive pour des nouveaux inscrits
- 3- puis coupler l'inscription à la plateforme à l'adhésion à l'association

La priorité n'était donc pas de recruter des adhérents sans avoir une offre complète à leur proposer mais d'abord d'enrichir l'offre avant de recruter de nouveaux adhérents.

L'objectif est de permettre - à terme - de coupler les deux adhésions : celle à l'association et à la plateforme (aujourd'hui gratuite). Ladite plateforme constituant – grâce à son annuaire, ses contenus éditoriaux et ses plus de 8000 inscrits – une offre attractive et un service à offrir à tous ceux qui souhaiteront rejoindre l'Union-ALFM. Le transfert de propriété puis le couplage des adhésions permettront - quasi mécaniquement - d'augmenter le nombre d'adhérents et par conséquent, d'augmenter les ressources de l'association.

Le 10 octobre 2019, l'Union-ALFM signe avec l'AEFE une convention de partenariat sur la plateforme dédiée aux anciens élèves (cf. Annexe 1). Elle prévoit le transfert de propriété et de gestion de la

plateforme. Elle prévoit également un engagement financier et dégressif, d'octobre 2019 à décembre 2022, nous ayant permis de recruter un emploi à temps plein (charges comprises) en la personne de Marine Durand, chargée de coordination de projets.

Une convention de partenariat signée en juillet 2010, et dotée d'une subvention annuelle, est arrivée à échéance en avril 2020. Elle permettait d'organiser les FOMA (Forum Mondial des Anciens élèves) et autres événements.

Cette année, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens est signée pour 3 ans (octobre 2020 à décembre 2022). Cette convention prévoit le maintien de l'activité de la plateforme ALFM.fr, son administration et sa promotion auprès des anciens élèves. Elle prévoit une subvention complémentaire de **23 640 EUR** pour les coûts de maintenance de la plateforme, soit une enveloppe globale de **111 890 EUR**.

NB : Le contrat de cession de la plateforme et la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens devaient être signés le 16.10.2020.

L'Union-ALFM gardera le même prestataire pour la maintenance de la plateforme. Un contrat de 1 an (au lieu de 3) a été négocié à un tarif commercial préférentiel. Il permettra de conserver les mêmes fonctionnalités sur la plateforme et une expérience utilisateur identique. La proposition commerciale est faite. Le contrat est en cours de relecture et sera soumis au Conseil d'administration avant signature.

Augmenter le nombre d'adhésions et d'inscription sur la plateforme alfm.fr

L'Union-ALFM a développé un partenariat avec l'AEFE pour que, chaque année, tous les bacheliers soient informés de l'existence de la plateforme et de l'association, lors de leur journée d'orientation. L'Union-ALFM leur offrirait l'adhésion gratuite à l'association et à la plateforme la première année après le bac. A raison de 10 000 bacheliers sortis chaque années des lycées français à l'étranger, cela offre une possibilité de croissance exponentielle.

En 2020, l'Union-ALFM a su maintenir l'intérêt des anciens élèves sur la plateforme en proposant des contenus liés aux grands bouleversements de notre époque ou en manifestant sa solidarité envers les pays frappés par des catastrophes (COVID, dossier spécial sur le racisme, Solidarité Beyrouth etc.).

Ainsi, la création d'un groupe « Solidarité Covid-19 » sur la plateforme a permis aux anciens élèves de disposer d'un espace d'entraide et de réflexion dès le début de la pandémie ; tout comme l'initiative « Solidarité Beyrouth », en partenariat avec Solidarité Laïque, l'AEFE, la Mission laïque française et l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC), a permis de soutenir le retour à l'école de 20 000 enfants, de 6 à 11 ans, scolarisés dans les établissements publics de Beyrouth, en les équipant de cartables et de kit d'hygiène.

4- DEUXIÈME ÉDITION DU FORUM PROFESSIONNEL

LE FORUM PROFESSIONNEL 2020 reporté au 12 et 13 mars 2021 en partenariat avec le FFA et l'Ufe

Suite au succès de la 1ère édition de son Forum professionnel en 2019 à Paris, (15 exposants et 200 anciens élèves participants) l'Union-ALFM souhaitait organiser la 2e édition de son Forum professionnel les 27 et 28 novembre 2020, pendant la Semaine des Lycées français du Monde (SLFM).

Du fait de la pandémie du coronavirus et des restrictions imposées aux manifestations, la formule imaginée pour 2020 est 100% digitale, ouverte sur les 5 continents et pourra accueillir plus d'une trentaine d'entreprises françaises et internationales sur un site événementiel en ligne.

Compte tenu de l'incertitude économique et sanitaire, **le bureau a décidé de reporter le Forum au mois de mars et de l'organiser avec un partenaire supplémentaire capable de faire venir un grand nombre d'entreprises.**

Cette année, la participation des entreprises est payante (500€ TTC/entreprise exposante). La participation des anciens élèves, en revanche, est gratuite. Les partenaires associés à l'événement sont TV5Monde, l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE), la Mission laïque française et la CCI Paris Ile-de-France.

L'organisation de ce Forum prévoit des tables rondes sur l'employabilité des jeunes francophones à l'international et sur la place du français dans le monde des affaires. Il nous semble opportun d'adosser à cet événement les résultats de la consultation lancée par le FFA, sur l'usage du français dans les entreprises.

Le Forum s'organiserait comme suit:

- Prise de contact et recrutement de jeunes cadres francophones de toutes nationalités par sessions de job-dating de 15 min via un système de visioconférence et de planning intégré ;
- Echanges de CV, documents et tchat avec les candidats jusqu'à 3 mois après l'événement ;
- tables rondes en direct via un logiciel de visioconférence, retransmises et diffusées sur le site événementiel ;
- Quizz et/ou jeux professionnels en ligne
- Remise du Prix de l'engagement de l'Union-ALFM au moment du cocktail ;
- Animation musicale (blind test) par visioconférence.

Plusieurs prestataires ont élaboré des propositions commerciales, l'un d'eux avait été retenu avant que la décision ne soit prise de reporter l'événement. Son offre permettait également de reprendre le site internet de l'association développé sous wordpress en 2018, pour en faire un site événementiel et institutionnel.

Aucun contrat n'a été passé entre le prestataire et l'Union-ALFM pour l'instant.

5- CHRONOLOGIE DES PROJETS RÉALISÉS (Principales dates de l'année écoulée)

5 janvier 2020 : 1^{er} numéro de la Lettre d'Information mensuelle de l'Union-ALFM

9 février 2020 : Petit déjeuner des anciens élèves et des représentants d'associations locales

10 mars 2020 : Rencontre inter-bénévoles au 154 Paris et création d'équipes

11 mars 2020 : Signature d'une convention avec la CCI Paris Ile-de-France

Mars - avril 2020 : Mise en place d'un groupe « Solidarité Covid-19 » sur la plateforme alfm.fr, avec :

- Un fil d'actualité spécialement dédié
- Des groupes de paroles : faire l'école à la maison, soutenir ses aînés, surmonter l'isolement, ...
- Un espace de réflexion : "Quel monde après le Covid-19 ?"
- Un album photos/vidéos "Ma vie au temps du Covid-19" pour partager vos témoignages et reportages.
- Un espace Initiatives solidaires pour faire connaître vos actions pendant la crise
- Des webinaires de nos partenaires, que vous pouvez suivre et alimenter avec vos propres événements partenaires.

Mars – mai 2020 : aide à l'organisation du Gala des anciens élèves des lycées français du Maroc - Événement qui devait se tenir le 29 mai 2020 à Casablanca et annulé en raison du Covid-19 et devait lancer la saison des "ambassadeurs"..

Juin 2020 : Réalisation d'une vidéo promotionnelle et d'un kit de communication à destination des bacheliers du réseau pour projection lors de la cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat

Juillet 2020 : Lancement d'un sondage sur « le racisme en France » et d'un bulletin spécial afin de sonder le sentiment des anciens élèves sur l'état du racisme en France et recueillir leur avis sur la mobilisation internationale contre le racisme.

02 septembre 2020 : Réunion d'information virtuelle de rentrée – apéro visio

Présentation de l'association à une vingtaine d'anciens élèves intéressés pour rejoindre l'association

15 septembre 2020 : Appel aux dons pour le Liban #Solidarité Beyrouth

L'Union-ALFM, en partenariat avec Solidarité Laïque, la Mission laïque française (MLF), l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC), s'associent aujourd'hui pour amplifier cet appel à la solidarité qui servira à soutenir l'éducation et aidera à la reconstruction du pays.

3 octobre 2020 : Réalisation d'une vidéo témoignage d'un ancien BEM membre Union-ALFM pour mise en ligne sur le site événementiel d'accueil des nouveaux Boursiers Excellence Major de l'AEFE

En conclusion, pour fin 2020 - 2021 , les objectifs de l'association seront :

- Lancer l'application mobile de la plateforme alfm.fr ; avant la fin de l'année selon que le prestataire sera prêt ou pas
- Réaliser la 2ème édition du Forum professionnel (mars 2021)
- Trouver de nouveaux partenaires publics et privés afin de répondre à l'objectif d'autonomie de l'association à partir du 1er janvier 2023 ;
- Réaliser le couplage de l'adhésion à la plateforme avec l'adhésion à l'association et ainsi augmenter le nombre d'adhérents et les ressources de l'Union-ALFM ;
- Développer le réseau d'associations locales et réaliser l'union avec l'association mondiale
- Trouver des bureaux pour le salarié de l'association (objectif compromis en période de coronavirus...)

III- RAPPORT FINANCIER (cf. annexe 2)